



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SEANCE DU 29 AVRIL 2026

PRESIDENCE : Mme la Présidente

DELIBERATION N° 25

PRESENTS: Mme Sophie JOISSAINS, Présidente ; Mme Brigitte BILLOT; Mme Sylvaine DI CARO; M. Salah-Eddine KHOUIEL; M. Laurent DILLINGER; Mme Elisabeth HUARD; M. Clément FREL-CAZENAVE; M. Gérard TRUCY; Mme Maryline HANOT; Mme Patricia DIMIER; M. Claude MATHIEU; M. André BENSACKOUN; M. Maurice FABRE; M. Jean-Pierre LANFREY

ABSENT(S) OU EXCUSE(S): Mme Nathalie CHEVILLARD

POUVOIR(S) : Néant

SECRETAIRE : Mme Marie-Anais RENAULT-ROUX

OBJET : DG - ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNCCAS (UNION NATIONALE DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE) CANDIDATURE AU COLLEGE DES ELECTEURS NATIONAUX

Le CCAS d'Aix est adhérent de l'Union Nationale des CCAS (UNCCAS), qui regroupe les CCAS et les CIAS.

L'UNCCAS est représentée dans un certain nombre d'institutions, d'organismes et d'instances nationales. Par ailleurs, l'UNCCAS dispose d'une cellule administrative et juridique, qui peut être consultée par tous les CCAS.

Le renouvellement du Conseil d'Administration de l'UNCCAS va de pair avec celui des conseils municipaux. Les candidatures doivent être présentées par le biais d'une délibération du Conseil d'Administration.

Le nombre d'habitants de la commune d'Aix étant inférieur à 200 000, le CCAS a le droit de présenter une candidature et ce, afin de siéger au comité des 100 électeurs de l'UNCCAS.

Devant l'intérêt pour le CCAS de participer à cette instance,

COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les articles L123-4 à L123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
Les propositions de Mme la Présidente entendues,
Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres.

Considérant l'intérêt pour le CCAS d'Aix en Provence de présenter sa candidature afin de siéger au Comité des 100 Electeurs de l'UNCCAS appelés, selon les dispositions statutaires, à élire le Conseil d'Administration de l'UNCCAS,

DECIDE

➤ **DE DESIGNER** un administrateur en la personne de la Vice-Présidente Madame Brigitte BILLOT en qualité de titulaire et un autre en la personne de Monsieur Laurent DILLINGER en qualité de suppléant afin de siéger au Comité des 100 électeurs de l'UNCCAS appelé, selon les dispositions statutaires, à élire le Conseil d'Administration de l'UNCCAS.

Vote : 14
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 1

La Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Madame Sophie JOISSAINS



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture le 06/05/26
et de la publication le 06/03/26

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the bottom right portion of the stamp area.